

Calendrier des formations 2010

	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Alma			8			21		30		
Asbestos							4			
Baie-Comeau	20						18			
Beauharnois	23-24	13-14	11-12	15-16			21-22-23-27	12-13	16	
Bonaventure				5						
Boucherville	29	20	19	2		30-31				
Cowansville		1	25				29			
Chibougamau			15				11			
Chicoutimi	13	17				14		2	13	11
Dolbeau-Mistassini		10					18			
Donnacoona							4			
Drummondville	13			5		28	25		27	
Fermont		24								
Gatineau	30-31	1-20-21	4-5-6-7-8-18-19	29-30			28-29-30	1	2-3-4-5-6	7-8-9-10-11
Granby		26	24	22			7	19	22	2
Havre-Saint-Pierre						21				
Îles-de-la-Madeleine	15									
Joliette			22				17-18		24	
Jonquière			29				4		6	
La Baie				5						
Lachute	13									
Lac-Mégantic	20									
La Malbaie			15							
La Matapédia									13	
La Pocatière	27							2		
La Sarre							24-25	27		
L'Assomption	18	23-24	20	16			15	21	23	
La Tuque										4
Laval	2-3-4-5-6	7-8-9-10		1-2-3-4				6-7-8-9	9-10-11-12	15-16-17-18
Les Escoumins								2		
Lévis	13			12		21			13	
Longueuil	15-16-17-18	5-6-7-8	3-4-5-6	7-8-9-10		23-24-25-26	13-14-15-16	4-5-6-7	8-9-10-11	6-7-8-9
Louiseville								30		
Magog		13		15						
Matane		24					25			

	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Mirabel	11-12	15-16-17	11-12	8-9			10-11	14-15-16	19-20	23
Montebello								2		
Mont-Laurier	10	14	13	11-12			9	13	16-17	21
Montmagny			8							
New Carlisle			29							
Québec	13-27	10-24	1-29	12		14-21-28	11-25	2-16-23-30	6-13-20-27	4-11
Rimouski	27		15			14				4
Rivière-du-Loup		10	29			14	25		13	
Roberval				12						
Rouyn-Noranda	23	29-30	1	22-23						
Sainte-Anne-de-Beaupré							18			
Sainte-Justine				5						
Saint-Georges de Beauce		24								11
Saint-Hyacinthe	31	19-21-22		1-3			2		18	
Saint-Jean-sur-Richelieu	25	15	13	17			28	14	15	1
Saint-Jovite	9	13	14-15	10			7-8	12	18	22
Saint-Michel-des-Saints				18-19					26-27	
Sept-Îles			15						6	
Shawinigan		17							13	
Sherbrooke		6-20-27	11-18-25	1-8-22		31	14-21-28	26		
Sorel-Tracy	30		20	21			1		17	
Tadoussac				5						
Témiscaming								29-30		
Terrebonne	17-19	22	21	15			16	20		
Thetford Mines								2		
Trois-Rivières	27		15	12		28	11			11
Val-d'Or	25-26-27		25-26				22			2-3-4
Vaudreuil-Dorion	22	12	10	14			20	11		
Victoriaville		10						30		
Ville-Marie			28-29							
Wemindji						28				

- Centre de formation en transport de Charlesbourg
- Centre de formation professionnelle pour l'industrie du taxi du Québec Inc.
- Centre de formation du transport routier Saint-Jérôme

FORMATION OBLIGATOIRE DES CHAUFFEURS DE TAXI

TRANSPORT PAR TAXI DES PERSONNES AYANT DES LIMITATIONS



Janvier 2010

L'attitude d'un chauffeur de taxi envers une personne qui rencontre des limitations dans ses déplacements peut faire toute la différence. En effet, la méconnaissance des besoins réels de la personne et le manque de communication du chauffeur pourront lui faire croire qu'il aide la personne alors qu'en réalité il amplifie les obstacles qu'elle rencontre.

Dans le cadre de la réforme de l'industrie du taxi, et afin d'améliorer la qualité des services et d'accroître la sécurité des usagers, une formation de 7 heures est désormais obligatoire.

Cette formation sur le transport par taxi des personnes ayant des limitations doit être suivie avant le 31 décembre 2011.

À qui s'adresse la formation?

Tous les chauffeurs de taxi au Québec, SAUF :

- 1) les chauffeurs qui ont suivi une formation de base depuis 2004 pour les villes de Laval, Longueuil, ou Québec;



- 2) les chauffeurs qui ont déjà suivi ce cours;



- 3) les chauffeurs qui exercent leur métier sur l'île de Montréal; ils sont régis par le Bureau du taxi et du remorquage de la Ville de Montréal (BTRVM), qui les avisera en temps et lieu de ses exigences.

Le coût

Le coût est 49 \$, incluant le matériel, pour tous les chauffeurs, quel que soit leur lieu de résidence au Québec.

Le but de la formation

Fournir au chauffeur de taxi les outils lui permettant d'agir adéquatement en différentes circonstances de même que développer et maintenir des attitudes assurant un service qui répond aux besoins réels des clients ayant des limitations.

L'approche retenue

Tout chauffeur de taxi d'expérience a certainement déjà offert un service à une personne qui avait des limitations. Avec l'aide du formateur, les expériences variées des participants s'intègrent dans l'action de la journée de formation. Ce qui amènera le chauffeur, avec ou sans expérience, à percevoir, comprendre, organiser et modifier, si nécessaire, certains comportements ou attitudes dans ses activités professionnelles.

INSCRIPTION

La formation des chauffeurs de taxi sur le transport par taxi des personnes ayant des limitations est donnée par trois centres de formation désignés par le ministère des Transports. Ces cours sont offerts dans plusieurs municipalités du Québec. Pour vous inscrire, vous devez communiquer sans attendre avec l'un des centres suivants, selon votre lieu de résidence :

Bas-Saint-Laurent / Capitale-Nationale / Centre-du-Québec / Chaudière-Appalaches / Côte-Nord / Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine / Mauricie / Nord-du-Québec / Saguenay-Lac-Saint-Jean

Centre de formation en transport de Charlesbourg
700, rue de l'Argon
Québec (Québec) G2N 2G5
Téléphone : 418 634-5580
Sans frais : 1 888 989-5580
www.cftc.qc.ca

Estrie / Montérégie

Centre de formation professionnelle pour l'industrie du taxi du Québec Inc.
230, boulevard Henri-Bourassa Est
Montréal (Québec) H3L 1B8
Téléphone : 514 274-7373
Sans frais : 1 866 803-7373
www.ecoledetaxi.ca

Abitibi-Témiscamingue / Lanaudière / Laurentides / Laval / Outaouais

Centre de formation du transport routier Saint-Jérôme
5643, rue Clark, bureau 212
Montréal (Québec) H2T 2V5
Téléphone : 514 279-6873
Sans frais : 1 877 435-0167
www.formationcftr.ca

